

Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 2009

Le président M. Michel Bajettini souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance. Il transmet les excuses de l'Association Insieme-Genève, des Communes d'Anières, de Choulex et de Satigny, de l'Association des Communes genevoises, de M et Mme Rendu, et de Mmes Hélène Gerster, Aviva Dattel et Elisabeth di Zuzio.

- 1. L'ordre du jour est approuvé.
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2008 Le procès-verbal 2008 a été mis à la disposition des membres de l'association sur place. Il est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité et de gestion

Le rapport d'activité a été envoyé aux membres de l'association. Le président évoque les diverses rubriques, en invitant l'assemblée à poser des questions ou donner des commentaires éventuels:

- Comité
- Services offerts par LE RELAIS :

Commentaire de la trésorière : Le nombre de personnes qui participent aux réunions du <u>Groupe de soutien/parole</u> varie considérablement d'une réunion à l'autre, avec une moyenne de 9 personnes par réunion (= 172 personnes sur l'année, dont 27 nouvelles). Ceci est peu par rapport au nombre de proches de personnes souffrant de troubles psychiques à Genève. Le comité souhaite que les membres lui fassent part de leurs commentaires sur le fonctionnement du groupe.

Commentaire d'un membre : Les entretiens personnalisés sont peut être plus adaptés aux besoins des proches qui assistent pour la première fois au groupe. Ils viennent très « chargés » et attendent des réponses pour

résoudre rapidement leurs problèmes. Quand cette attente est (inévitablement) déçue, ils partent frustrés. Il faut faire connaître la possibilité d'avoir un entretien personnalisé.

Mot du président : Nous attendons vos propositions et pourrions éventuellement modifier la conduite des réunions en fonction de celles-ci.

Le <u>Bulletin d'information</u> sera dorénavant envoyé à toutes les consultations des HUG, à tous les pavillons de Belle-Idée, à l'Equipe mobile et à l'aumônerie (4-5 exemplaires)

- Relations médicales
- Equipe mobile : La Dresse Boras quittera l'Equipe en septembre 2009 et sera remplacée par une autre doctoresse.
- Relations extérieures
- Journées francophones de la schizophrénie
- Conférences
- Formation
- Finances du Relais : En 2008 encore, Relais n'a rien reçu de l'Etat. Nous avons par contre reçu des dons de 20 des 45 communes genevoises. Nous avons aussi récolté de petites sommes lors de quelques-unes de nos conférences.
- Conclusion

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du vérificateur des comptes :

Commentaire de la trésorière : notre association a besoin de plus de membres et de plus de revenue.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

5. Cotisations 2010

Les cotisations restent inchangées.

Commentaire de la trésorière: Relais n'augmente pas la cotisation actuelle (CHF 50.- et CHF 70.- pour les couples) pour 2010 ; par contre tout versement supplémentaire par ceux qui le désirent sera grandement apprécié. Nous avons 160 membres dont les 2/3 paient leurs cotisations. Nous sommes actuellement en train de contacter les autres et de leur demander s'ils veulent rester membres.

6. Proposition de modification de l'article 3 des Statuts

Modification proposée : L'association :

- Elle se voue à la défense des droits respectifs des proches et des patients.

Cette modification nous permettra de prendre la parole au sein des instances telles que la Commission sur la santé. Selon une loi adoptée le 6 décembre 2006, les représentants des associations sont invités à participer à cette commission. Le législateur a choisi uniquement des représentants des associations qui s'occupent des patients à faire partie de cette commission.

M. Georges Saloukvadze, qui y siège comme représentant de Pro Mente Sana, note que défendre les droits des patients veut dire qu'on défend les droits de <u>nos enfants</u>. Bien que les droits des uns et des autres peuvent parfois être antagonistes, ils se rejoignent à un certain moment : les droits des parents parfois s'arrêtent là où commencent les droits des enfants.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Election du Comité et du vérificateur aux comptes

Un membre du comité actuel, le <u>Docteur Philippe Rey-Bellet</u>, se retire. En plus de diriger le Secteur Servette, il remplacera le Docteur Gilles Bertschy à la vice direction de Belle-Idée. Le président le remercie chaleureusement pour ses deux années de participation au travail du comité : ses conférences, sa participation au Groupe accueil-famille à Belle-Idée et aux Journées francophones de la schizophrénie, et pour sa présence aux réunions des associations avec le Département de psychiatrie adulte. Le Dr Rey-Bellet propose le <u>Docteur Nicolas Perrin</u>, Chef de clinique à l'Unité des Lilas à Belle-Idée, pour le remplacer au sein du comité. Le Dr Perrin explique qu'il voit sa participation comme partie intégrale de sa pratique de la psychiatrie.

Huit membres se représentent : M Michel BAJETTINI, 5, ch. de Relion, 1245 Genève Mme Yvette BAJETTINI, 5, ch. de Relion, 1245 Genève Mme Louisette BURKHARDT, 21, rue du Vidollet, 1202 Genève Mme Aviva DATELL, 4,rue des Asters – 1202 Genève. Mme Marie-Josée DURAK, p.a. Consultation PSY Servette, 89, rue de Lyon – 1203 Genève

M Sandro MANZONI, 31, ch. de Planta, 1233 Genève. Mme Miriam REIDY PROST, 23, Bd. de la Cluse, 1205 Genève Mme Marie-Ange ZWICKERT, 57, rte de Mon-Idée, 1226 Thonex

Ces huit personnes sont élues à l'unanimité, ainsi que le Dr Nicolas PERRIN. Madame Yvonne ALLEMANN, reste notre membre d'honneur.

Commentaire du président :

➤ RELAIS compte aussi sur l'appui de quatre personnes qui, bien qu'elles n'assistent pas à toutes les réunions du comité, font bénéficier l'association de leurs compétences dans plusieurs domaines.

Ces personnes sont :

- M. Robert HAMMARSTROM
- M. Dietmar LOHMANN
- M. Georges SALOUKVADZE, dont l'engagement au sein des relations médicales est fort important.

Le mandat de l'actuel vérificateur des comptes est prolongé pour une année.

8. Divers et propositions individuels

Aucun.

